



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

*Service de l'économie agricole  
Unité soutien aux entreprises et enjeux  
liés au foncier agricole*

Affaire suivie par Ségolène PODVIN  
ddtm-sea-efa@pas-de-calais.gouv.fr  
Tél. : 03 21 50 30 50

Réf : SEA/SP/n°62-26016

### **SCEA DE LENGLET**

**Madame, monsieur FOVET Fatima-Zahra,  
Alexandre**

**9 chemin du Marais de Lenglet  
62120 AIRE-SUR-LA-LYS**

### **Objet : Accusé de réception complet – demande d'autorisation d'exploiter n°62-26016**

Madame, monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services une demande d'autorisation préalable d'exploiter conformément à l'article L. 331-2 du Code rural et de la pêche maritime. J'en accuse réception. Votre dossier est enregistré complet le 12/01/26 sous le numéro 62-26016.

Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par l'E.I. SEGARD Bruno dont le siège d'exploitation se situe sur la commune de MAMETZ.

Caractéristiques de la demande : vous envisagez l'agrandissement de SCEA DE LENGLET, au moyen des parcelles listées en annexe.

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier et pourront vous demander néanmoins des éléments techniques complémentaires. J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit d'exploiter avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande.

Le délai d'instruction de votre demande est de quatre mois, susceptible d'être prolongé à six mois, conformément à l'article R. 331-6 du Code rural et de la pêche maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le **13/05/26, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter** conformément à l'article R. 331-6 du Code rural et de la pêche maritime.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès de la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L. 232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Cette autorisation implicite pourra alors être contestée dans un délai de deux mois, soit par recours administratif, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille ou via l'application Télérecours citoyens accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) :

- Par son bénéficiaire à compter de la date ci-dessus ;
- Par tout tiers intéressé à compter de la date de publication la plus tardive : affichage en mairie ou recueil des actes administratifs.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publication de votre demande qui sera affichée en mairie de la commune où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Vous serez informé de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

**J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.**

Je vous prie d'agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Arras, le 24/02/26

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer,  
L'adjointe à la Chef du Service de l'économie agricole,

Perrine COULOMB

*PJ : références cadastrales*

**Références cadastrales des biens objet de la demande n°62-26016**

Dénomination et commune du demandeur : **SCEA DE LENGLET, FOVET Fatima-Zahra, Alexandre à AIRE-SUR-LA-LYS pour une surface de 12,9766 ha.**

<b>Communes</b>	<b>Références cadastrales</b>	<b>Superficies (ha)</b>
MAMETZ	ZH 0044	1,3897
MAMETZ	ZH 0044	0,4633
MAMETZ	ZH 0045	0,3280
MAMETZ	ZH 0046	0,1640
MAMETZ	ZH 0047	1,5570
MAMETZ	ZH 0048	0,5210
MAMETZ	ZK 0042	1,6400
MAMETZ	ZK 0042	0,3950
MAMETZ	ZK 0042	0,4250
MAMETZ	ZK 0043	1,8230
MAMETZ	OC 0828	0,8101
MAMETZ	ZK 0041	0,3627
MAMETZ	ZK 0041	0,1813
WITTERNESSE	OB 0210	1,4689
WITTERNESSE	OB 0209	1,4476